MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU MINISTÈRE DES ARMÉES

ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Paris, le 26 mars 2026

L'armée de l'Air et de l'Espace déploie une bulle de protection pour la visite officielle du pape Léon XIV à Monaco

- **À la demande du gouvernement princier de Monaco, un Dispositif particulier de sûreté aérienne (DPSA) sera déployé par l'armée de l'Air et de l'Espace (AAE) à l'occasion de la visite du souverain pontife ce samedi 28 mars.**
- **Le dispositif comprend un volet de lutte anti-drones (LAD) interministériel coordonné par l'AAE.**

Pour assurer la protection de l'événement dans et par les airs, l'AAE déploiera un DPSA constitué d'un avion radar E3-F AWACS (système de détection et de commandement aéroporté), d'un avion de chasse Rafale et d'un hélicoptère Fennec. Des contrôleurs aériens assureront le suivi de la mission depuis la base aérienne 942 de Lyon Mont-Verdun. Sur place, un conseiller Air sera placé auprès des autorités et une équipe

d'experts sera intégrée au sein du poste de commandement monégasque. Ces derniers auront notamment pour mission d'intégrer les moyens de LAD déployés par les différents acteurs (police nationale, gendarmerie nationale et Marine nationale) et d'en assurer la coordination.

Concernant plus particulièrement la partie LAD, le Fennec sera en configuration duale – c'est-à-dire sécurité aérienne et lutte anti-drones. Particulièrement adaptés pour intervenir face à des menaces relativement lentes ou évoluant à basse altitude, les hélicoptères Fennec de l'AAE sont notamment employés dans le cadre de la posture permanente de sûreté aérienne (PPS-A) et au sein des DPSA. Pour ces missions, deux tireurs d'élite embarqués appliquent les mesures actives de sûreté aérienne (MASA). Depuis 2024, ils peuvent également être équipés d'un fusil NEROD-RF, brouilleur anti-drone autonome permettant d'interrompre la liaison entre le drone et son télépilote.

En plus de la PPS-A, l'AAE met en place des DPSA (aussi appelés « bulles de protection ») pour assurer la sécurité aérienne de manifestations présentant un caractère sensible : défilé militaire parisien du 14 Juillet, réunion de chefs d'État (G7, COP…), lancement du Centre spatial guyanais, rencontre sportive internationale d'envergure… Le renforcement et la concentration des moyens de détection et d'intervention sont alors organisés pour interdire temporairement toute pénétration d'aéronefs dans un volume déterminé. Les dispositifs de LAD déployés dans ce cadre sont généralement associés aux systèmes de LAD des forces de sécurité intérieure et/ou des autres armées. L'AAE assure alors l'intégration et la coordination de l'ensemble des systèmes ministériels mobilisés afin de garantir la sûreté aérienne jusqu'à la très basse couche. Les aviateurs assurent la protection d'une vingtaine d'événements en moyenne chaque année.

Crédit : Armée de l'Air et de l'Espace

Contacts médias

Service d'information et de relations publiques de l'armée de l'Air et de l'Espace

sirpaae.presse.fct@def.gouv.fr

09 88 68 16 50

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

media@dicod.fr

09 88 67 33 33

Délégation à l'information et à la communication de la défense

DICOD

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

60 boulevard du général Martial Valin

CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15